



11 décembre 2023

(23-8426)

Page: 1/4

**Conseil général
13-15 décembre 2023**

ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

- 1. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DES NÉGOCIATIONS COMMERCIALES ET RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE**
- 2. TREIZIÈME SESSION DE LA CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE**
 - A. QUESTIONS ADMINISTRATIVES**
 - i) Élection du bureau
 - ii) Demande de statut d'observateur présentée par la Palestine ([WT/L/1171](#))
- 3. SUIVI DES RÉSULTATS DES CONFÉRENCES MINISTÉRIELLES**
 - A. CM12**
 - i) Réforme de l'OMC - "Réforme par l'action" - Déclaration de la Présidente ([JOB/GC/359/Rev.2](#); [G/L/1523](#))
 - ii) Paragraphe 24 de la Déclaration ministérielle sur la réponse de l'OMC à la pandémie de COVID-19 et la préparation aux pandémies futures - Déclaration de la Présidente ([G/L/1521](#))
 - iii) Paragraphe 8 de la Décision ministérielle sur l'Accord sur les ADPIC - Durée de la prolongation du délai¹
 - Texte de décision concernant l'extension de la Décision ministérielle du 17 juin 2022 aux traitements et outils de diagnostic contre la COVID-19 - Communication présentée par l'Afrique du Sud ([WT/GC/W/913](#) - [IP/C/W/694/Rev.1](#))
 - iv) Programme de travail sur le commerce électronique
 - Rapport de la Facilitatrice
 - Les difficultés liées à l'industrialisation numérique dans les pays en développement - Communication présentée par l'Afrique du Sud ([WT/GC/W/910](#))
 - Projet de Déclaration ministérielle concernant le Programme de travail sur le commerce électronique - Communication présentée par l'Australie; le Canada; le Chili; la Corée, République de; le Costa Rica; la Géorgie; Hong Kong, Chine; l'Islande; Israël; le Liechtenstein; Moldova, République de; le Monténégro; la Norvège; la Nouvelle-Zélande; le Paraguay; le Pérou; le Royaume-Uni; Singapour; la Suisse; le Territoire douanier distinct de Taiwan, Penghu, Kinmen et Matsu et l'Ukraine ([WT/GC/W/909](#))

¹ [WT/L/1141](#)

- Projet de décision ministérielle concernant le Programme de travail sur le commerce électronique – Communication présentée par l'Afrique du Sud ([WT/GC/W/911](#))
- B. BUENOS AIRES (CM11), NAIROBI (CM10) et BALI (CM9) ([G/RO/99](#))
- 4. PROGRAMME DE TRAVAIL SUR LES PETITES ÉCONOMIES – RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DE LA SESSION SPÉCIFIQUE DU COMITÉ DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT ([WT/COMTD/SE/12](#))**
- 5. ASPECTS DE LA QUESTION DU COTON RELATIFS À L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT – RAPPORT PÉRIODIQUE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ([WT/GC/260](#) – [WT/CFMC/DG/10](#) – [WT/MIN\(24\)/1](#))**
- 6. QUESTIONS RELEVANT DU CONSEIL DES ADPIC**
- A. EXAMEN ANNUEL DU SYSTÈME DE LICENCES OBLIGATOIRES SPÉCIALES – PARAGRAPHE 7 DE L'ANNEXE DE L'ACCORD SUR LES ADPIC AMENDÉ ET PARAGRAPHE 8 DE LA DÉCISION SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PARAGRAPHE 6 DE LA DÉCLARATION DE DOHA SUR L'ACCORD SUR LES ADPIC ET LA SANTÉ PUBLIQUE ([WT/L/540](#) ET [WT/L/540/CORR.1](#)) - RAPPORT AU CONSEIL DES ADPIC ([IP/C/97](#))
 - B. PROPOSITION EN VUE D'UNE DÉCISION SUR UNE PROROGATION DU DÉLAI D'ACCEPTATION PAR LES MEMBRES DU PROTOCOLE PORTANT AMENDEMENT DE L'ACCORD SUR LES ADPIC ([IP/C/96](#))
- 7. COMITÉ DU BUDGET, DES FINANCES ET DE L'ADMINISTRATION – RAPPORTS SUR LES RÉUNIONS DU 17 OCTOBRE ([WT/BFA/216](#)) ET DU 22 NOVEMBRE 2023 ([WT/BFA/217](#))²**
- 8. RÉGIME DES PENSIONS DE L'OMC – MODIFICATION DU RÈGLEMENT ([WT/GC/W/906](#))³**
- 9. RECLASSEMENT DES PMA (ANNEXE 2 DU DOCUMENT [WT/GC/W/807/REV.2](#)) – RAPPORT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT AU CONSEIL GÉNÉRAL ([WT/COMTD/LDC/30](#))**
- 10. RÉVISIONS PROPOSÉES POUR LE DOCUMENT [WT/L/452](#) "PROCÉDURES DE DISTRIBUTION ET DE MISE EN DISTRIBUTION GÉNÉRALE DES DOCUMENTS DE L'OMC" – COMMUNICATION PRÉSENTÉE PAR L'AUSTRALIE; LE BRÉSIL; LE CANADA; LA COLOMBIE; LE COSTA RICA; LES ÉTATS-UNIS; LA NORVÈGE; LA NOUVELLE-ZÉLANDE; LE ROYAUME-UNI; LA SUISSE; LE TERRITOIRE DOUANIER DISTINCT DE TAIWAN, PENGHU, KINMEN ET MATSU; ET L'UNION EUROPÉENNE ([WT/GC/W/897/REV.1](#))**
- 11. CM13 – MESURES IMMÉDIATES POUR REMÉDIER À L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE – POINT DONT L'INSCRIPTION A ÉTÉ DEMANDÉE PAR SINGAPOUR ([WT/GC/W/908](#))**
- 12. PROPOSITION DE DÉCLARATION MINISTÉRIELLE POUR LA TREIZIÈME CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE: RENFORCER LA COOPÉRATION EN MATIÈRE DE RÉGLEMENTATION EN VUE DE RÉDUIRE LES OBSTACLES TECHNIQUES AU COMMERCE – COMMUNICATION PRÉSENTÉE PAR LE CAMEROUN; LA CHINE; LA JORDANIE; MACAO, CHINE; LE MYANMAR ET LES SEYCHELLES**
- 13. PROJET DE DÉCISION MINISTÉRIELLE SUR LA PROMOTION DE LA PRODUCTION ET DU COMMERCE DE PRODUITS AGRICOLES DANS LES PDINPA ET LES PMA – POINT DONT L'INSCRIPTION A ÉTÉ DEMANDÉE PAR LE GROUPE AFRICAIN**

² À paraître.

³ À paraître.

- 14. PROJET DE DÉCISION MINISTÉRIELLE SUR LES MESURES SPS - POINT DONT L'INSCRIPTION A ÉTÉ DEMANDÉE PAR LE GROUPE AFRICAIN**
- 15. TRANSFERT DE TECHNOLOGIE ET RÉSILIENCE ÉCONOMIQUE - POINT DONT L'INSCRIPTION A ÉTÉ DEMANDÉE PAR LE GROUPE AFRICAIN**
- 16. LA CONTRIBUTION DU SYSTÈME COMMERCIAL MULTILATÉRAL À DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES ET AGRICOLES RÉSILIENTS ET DURABLES - DÉCLARATION DU GROUPE DE CAIRNS ([WT/GC/261](#))**
- 17. RÈGLEMENT DE L'UNION EUROPÉENNE RELATIF À DES CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT ZÉRO DÉFORESTATION ET À LA DÉGRADATION DES FORÊTS - COMMUNICATION PRÉSENTÉE PAR L'ARGENTINE, LA COLOMBIE, LE GUATEMALA, LE HONDURAS, LE PANAMA, LE PARAGUAY, LE PÉROU ET LA RÉPUBLIQUE DOMINICAINE ([WT/GC/W/912](#))**
- 18. RENSEIGNEMENTS SUR LA FACILITATION DE L'INVESTISSEMENT POUR LE DÉVELOPPEMENT - POINT DONT L'INSCRIPTION A ÉTÉ DEMANDÉE PAR LE CHILI ET LA RÉPUBLIQUE DE CORÉE ([JOB/GC/373](#))**
- 19. AMÉLIORER LA FONCTION DE DÉLIBÉRATION MULTILATÉRALE SUR LES MESURES COMMERCIALES LIÉES À L'ENVIRONNEMENT ET FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DURABLE - POINT DONT L'INSCRIPTION A ÉTÉ DEMANDÉE PAR LA CHINE ET LA COLOMBIE**
- 20. RÉEXAMEN DE L'EXEMPTION PRÉVUE AU PARAGRAPHE 3 DU GATT DE 1994 ([WT/L/1165](#), [WT/L/1178](#))**
- 21. DÉROGATIONS AU TITRE DE L'ARTICLE IX DE L'ACCORD SUR L'OMC ⁴**
 - A. INTRODUCTION DES MODIFICATIONS DU SYSTÈME HARMONISÉ 2002 DANS LES LISTES DE CONCESSIONS TARIFAIRE DE L'OMC - PROJET DE DÉCISION ([G/C/W/831](#))
 - B. INTRODUCTION DES MODIFICATIONS DU SYSTÈME HARMONISÉ 2007 DANS LES LISTES DE CONCESSIONS TARIFAIRE DE L'OMC - PROJET DE DÉCISION ([G/C/W/832](#))
 - C. INTRODUCTION DES MODIFICATIONS DU SYSTÈME HARMONISÉ 2012 DANS LES LISTES DE CONCESSIONS TARIFAIRE DE L'OMC - PROJET DE DÉCISION ([G/C/W/833](#))
 - D. INTRODUCTION DES MODIFICATIONS DU SYSTÈME HARMONISÉ 2017 DANS LES LISTES DE CONCESSIONS TARIFAIRE DE L'OMC - PROJET DE DÉCISION ([G/C/W/834](#))
 - E. INTRODUCTION DES MODIFICATIONS DU SYSTÈME HARMONISÉ 2022 DANS LES LISTES DE CONCESSIONS TARIFAIRE DE L'OMC - PROJET DE DÉCISION ([G/C/W/835/Rev.1](#))
 - F. RÉEXAMEN DES DÉROGATIONS CONFORMÉMENT À L'ARTICLE IX:4 DE L'ACCORD SUR L'OMC
 - i) Traitement spécial pour les services et fournisseurs de services des pays les moins avancés, dérogation accordée le 17 décembre 2011 jusqu'au 31 décembre 2030 ([WT/L/847](#), [WT/L/982](#))
 - ii) Traitement tarifaire préférentiel pour les pays les moins avancés, dérogation accordée le 16 octobre 2019 jusqu'au 30 juin 2029 ([WT/L/1069](#))
 - iii) Cuba - Article XV:6 - Prorogation de la dérogation, dérogation accordée le 23 novembre 2021 jusqu'au 31 décembre 2026 ([WT/L/1128](#), [WT/L/1179](#))

⁴ En rapport avec ce point, l'attention des Membres est appelée sur les procédures de prise de décisions au titre des articles IX et XII de l'Accord sur l'OMC approuvées par le Conseil général le 15 novembre 1995 ([WT/L/93](#)).

- iv) États-Unis - Loi sur la croissance et les perspectives économiques de l'Afrique, dérogation accordée le 30 novembre 2015 jusqu'au 30 septembre 2025 ([WT/L/970](#), [WT/L/1173](#))
- v) États-Unis - Loi relative au redressement économique du bassin des Caraïbes, dérogation accordée le 16 octobre 2019 jusqu'au 30 septembre 2025 ([WT/L/1070](#), [WT/L/1174](#))
- vi) États-Unis - Ancien territoire sous tutelle des îles du Pacifique, dérogation accordée le 7 décembre 2016 jusqu'au 31 décembre 2026 ([WT/L/1000](#), [WT/L/1175](#))
- vii) États-Unis - Préférences commerciales accordées au Népal, dérogation accordée le 7 décembre 2016 jusqu'au 31 décembre 2025 ([WT/L/1001](#), [WT/L/1176](#))

22. CENTRE DU COMMERCE INTERNATIONAL CNUCED/OMC - RAPPORT DU GROUPE CONSULTATIF COMMUN SUR SA 57^{ÈME} SESSION (ITC/AG(LVII)/292)

23. EXAMEN DES ACTIVITÉS DE L'OMC

RAPPORTS DES ORGANES CI-APRÈS:

- i) Conseil Général ([WT/GC/W/907](#)), Organe de règlement des différends ([WT/DSB/85](#)) et Organe d'examen des politiques commerciales ([WT/TPR/509](#))
- ii) Conseils sectoriels ([G/L/1524](#), [S/C/64](#) et [IP/C/98](#))
- iii) Comités du commerce et du développement ([WT/COMTD/103](#)), du commerce et de l'environnement ([WT/CTE/30](#))⁵, des restrictions appliquées à des fins de balance des paiements ([WT/BOP/R/123](#)), du budget, des finances et de l'administration ([WT/BFA/218](#))⁶ et des accords commerciaux régionaux ([WT/REG/34](#))
- iv) Groupes de travail du commerce, de la dette et des finances ([WT/WGTDF/22](#)), et du commerce et du transfert de technologie ([WT/WGTTT/25](#))
- v) Comités institués en vertu des accords commerciaux plurilatéraux ([GPA/AR/6](#), [WT/L/1177](#) – [TCA/21](#))

24. DÉSIGNATION DES PRÉSIDENTS DES ORGANES DE L'OMC – ANNONCE DE LA PRÉSIDENTE CONFORMÉMENT AU PARAGRAPHE 7.1 A) DES LIGNES DIRECTRICES ([WT/L/510](#))

AUTRES QUESTIONS

⁵ À paraître.

⁶ À paraître.